

Port Seine-Métropole Ouest, un site d'avenir au cœur d'une histoire fluviale

Au-delà d'une infrastructure portuaire, Port Seine-Métropole Ouest est en un projet structurant pour le territoire qui s'inscrit dans une logique de développement durable et de qualité de vie.

Publié le 14/01/2026

Un territoire à forte vocation fluviale et logistique

Le projet **PSMO s'implante sur** la plaine d'Achères, à la confluence de la Seine et de l'Oise, un territoire au **carrefour naturel de voies d'eau historiques**. Ce site, dont l'emprise se situe sur les communes d'Achères, d'Andrésy et de Conflans Sainte Honorine, tire parti d'une tradition d'activité fluviale, agricole et industrielle. Ancien domaine agricole appartenant à la Ville de Paris, le site accueille depuis 2013 une activité d'exploitation de granulats (carrière) confiée à GSM Granulats, dans le cadre d'une autorisation d'exploitation qui court jusqu'en 2039. Au fur et à mesure de l'exploitation, le site se transformera (en 4 phases) pour devenir un port jusqu'en 2040. Cette histoire donne au site une profondeur, qui trouve **aujourd'hui un nouveau souffle** avec le projet PSMO : le territoire confirme sa vocation naturelle à accueillir des activités fluviale au service de la construction, tout en mettant à disposition des habitants un véritable quartier portuaire (parc, promenades, berges...).

Un projet multimodal ambitieux

PSMO sera une **plateforme portuaire tri-modale** (fluvial, ferroviaire, routier), destinée principalement à accueillir des activités de BTP et de travaux publics :

- **desserte fluviale vers l'Ouest et le Nord** : le site, à la confluence de la Seine et de l'Oise, bénéficie d'un accès direct au fleuve, renforçant l'attractivité pour le transport massifié de matériaux ;
- **connexion ferroviaire** : situé à proximité des gares d'Achères-Ville et de Conflans fin d'Oise un embranchement logistique ferroviaire, sera remis en service afin de combiner voie d'eau et rail pour un transport plus sobre ;
- **accès routier** : le site situé à l'intersection de la RN184 et de la RD30, connecte les axes primaires de la région (A15, A104, A13, A14...).

Avec l'objectif de **massifier le fret et de réduire l'impact environnemental du transport de matériaux**, PSMO s'inscrit comme une **alternative de transport décarboné au transport routier**.

Une ambition économique forte pour l'Île-de-France

Le projet portera sur environ **100 hectares** et se déploiera en plusieurs phases entre 2025 et 2040.

La phase 1 (2025-2027) porte sur l'aménagement 35 hectares avec une darse ouverte sur la Seine qui permettra la mise en place d'accès fluviaux, ferroviaires et routiers.

Le port sera en service dès 2028 et poursuivra sa construction jusqu'en 2040 selon 4 phases travaux. À terme, PSMO prévoit la création d'environ 750 emplois directs pour le territoire.



©HAROPA PORT

Pour en savoir plus sur toutes les phases du chantier

Il accueillera des **activités de BTP** et de **travaux publics**, répondant aux besoins de construction et d'aménagement du Grand Paris et de l'Île-de-France.

PSMO représente un levier économique significatif, tout en renforçant la résilience logistique de la région francilienne.

Une approche écologique et de transition durable



©HAROPA PORT

Le projet a été conçu dès l'origine avec une **sensibilité environnementale forte** : PSMO est certifié ISO 14001, dispose d'un suivi écologique continu et d'une gestion rigoureuse des impacts :

- **19 hectares sont réservés à des espaces végétalisés**, avec notamment la **renaturation des berges** sur 1 km et la création d'un parc ouvert aux habitants ;
- le **recours aux modes de transport fluvial et ferroviaire** vise à reporter une part du fret provenant de la route, contribuant ainsi à **réduire les émissions de CO₂** et la **congestion routière en Île-de-France**.

Plus largement, le projet s'inscrit dans la **stratégie de logistique durable portée par la Région Île-de-France** en lien avec le développement des grands chantiers métropolitains.

[Pour en savoir plus sur l'approche écologique de PSMO.](#)

Une intégration territoriale et patrimoniale respectueuse du contexte local

Le site hérite d'un passé marqué par l'agriculture, l'activité de carrière et l'histoire fluviale des communes riveraines. Ce passé trouve aujourd'hui un prolongement à travers un projet portuaire moderne, en phase avec les réalités contemporaines.

Les communes concernées - Achères, Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine -, **eurs habitants et les associations sont parties prenantes du projet** depuis ses débuts, avec un dispositif de concertation important **Ce dialogue se pérennise grâce à une instance de concertation qui se réunit régulièrement depuis près de 10 ans.**

Pour en savoir plus sur la concertation et le dialogue continu.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00